



Charte de bonne conduite

Manifestation du jeudi 16 mai 2024 à Paris

En tant que structures responsables, les organisations syndicales organisatrices de la manifestation à Paris du jeudi 16 mai, entre la place de la République et jusqu'au point d'arrivée selon le parcours autorisé par la préfecture de police, s'engagent à ce que les participants respectent les quelques consignes suivantes :

- Pour éviter de te perdre, le parcours autorisé tu suivras.
- L'ordre de départ tu respecteras, toute comme la consigne de dislocation à la fin de manif vers 18h.
- Ton casque, ta cagoule et ton couteau, tu laisseras en caserne. Avançons visage découvert, en tenue de travail.
- En aucune manière, tu ne dégraderas des biens mobiliers ou immobiliers, publics ou privés.
- Tu laisseras l'usage des fusées type parachute et autres mortiers aux professionnels le 14 juillet.
- Aucun projectile tu ne lanceras. Sur personne. Même pour « rigoler ».
- Les forces de l'ordre sont présentes pour notre sécurité, tu ne les affronteras ou ne le défieras pas, tout comme le service de sécurité des organisations syndicales.
- Aucune forme de violence nous n'accepterons.
- Rappelle toi que l'état d'ivresse sur la voie publique est un délit. De boire plus que de raison tu t'abstiendras.

Les organisations syndicales organisatrices déclineront toute responsabilité en cas de manquement à ces règles.